

Centre Hospitalier d'Argenteuil

Victor Dupouy



69, rue du Lt-col Prudhon, 95107 Argenteuil Cedex Tél. : 01 34 23 24 25

www.ch-argenteuil.fr



Édition 2018

Livret d'accueil en radiothérapie



Vous allez recevoir une radiothérapie.

Ce livret a été conçu pour vous aider à mieux comprendre ce traitement. Il vous fournira des renseignements quant au déroulement de celui-ci ainsi que des informations pratiques.

En aucun cas ce livret ne remplace la relation qui s'installera entre vous et l'équipe. N'hésitez pas à nous poser toutes les questions qui vous préoccupent, nous sommes à votre disposition.

La radiothérapie : qu'est-ce que c'est ?

La radiothérapie est une méthode de traitement qui utilise un ou plusieurs faisceaux de rayons X ou d'électrons permettant de traiter les tissus malades, en épargnant au maximum les tissus sains. Elle peut être utilisée seule ou avec d'autres traitements tels que la chirurgie ou la chimiothérapie.

Indications

- traitement des tissus malades
- traitement antalgique (contre la douleur)

Contre-indications

- impossibilité de trouver ou de maintenir une position adaptée au traitement
- réaction d'intolérance aux rayons

C'est le médecin radiothérapeute qui propose ou contre indique le traitement

La radiothérapie au Centre Hospitalier d'Argenteuil

Située au sous-sol du bâtiment Madeleine Brès, l'équipe du service de radiothérapie du Centre Hospitalier d'Argenteuil se compose de médecins radiothérapeutes, de physiciens, de dosimétristes, d'un cadre de santé, de manipulateurs, de secrétaires, d'aides-soignants, et d'agents hospitaliers tous disposés à vous aider lors de votre passage dans notre service.

Le plateau technique comporte 2 accélérateurs linéaires « CLINAC » (Varian) et 1 scanner Philips dédié à la radiothérapie, permettant des traitements de haute précision.

LE PARCOURS DE VOTRE TRAITEMENT EN RADIOTHÉRAPIE

Consultation



Centrage



Dosimétrie : vérification - validation



Traitement - Clinac



Consultation



Première consultation
Proposition consultation d'annonce*

Simulation – Centrage
(scanner dédié)

Étude dosimétrique sur scanner
par le physicien

Mise en place - Clinac
Imageries de contrôle (pas de traitement)

Validation des images par
le radiothérapeute

Traitement - Clinac

1^{re} séance **

2^e séance **
+ dosimétrie in vivo
(contrôle de la dose reçue)

3^e séance **

Dernière séance **

Consultation de fin de traitement

Consultation de suivi
1 à 2 mois après la dernière séance

* Consultation d'annonce : consultation réalisée par une infirmière qui reprend les phases de votre traitement.

** Contrôle du positionnement par imagerie

La préparation du traitement

La préparation de votre traitement commence par une consultation avec un radiothérapeute. C'est lui, qui au vu de votre dossier médical et après examen clinique, confirmera et prescrira la radiothérapie (nombre de séances et leur rythme).

Votre traitement est personnalisé et ne peut en aucun cas être comparé (aux traitements précédents ou à ceux de personnes de votre entourage).

Sauf contre-indication établie par le médecin ou refus de votre part, vous repartirez avec un plan personnalisé de soin et un rendez-vous pour le scanner dosimétrique. Votre radiothérapeute pourra, si votre état de santé le nécessite (décret 10 mars 2011 de l'Assurance maladie), vous établir une prescription médicale de transport.

Un complément d'information pourra vous être délivré par une infirmière lors d'une consultation dite « d'annonce ».

Le scanner dosimétrique

La première étape de la préparation consiste à déterminer votre position de traitement. Celle-ci se veut adaptée et personnalisée mais ne pourra en aucun cas être modifiée par la suite.

Dans un second temps des images scanner sont réalisées qui serviront à la création de votre traitement virtuel. Ces images n'ayant pas un but diagnostique vous ne recevrez ni compte-rendu ni interprétation.

L'étude dosimétrique : c'est la troisième étape. Réalisée par des dosimétristes et physiciens en collaboration avec le médecin radiothérapeute, elle permet de définir le traitement le mieux adapté afin qu'il s'avère le plus bénéfique possible. Cette étape nécessite un délai plus ou moins long, de quelques heures à quelques jours.

Après le scanner dosimétrique vous repartirez avec un carton de rdv dédié à la radiothérapie et la date du prochain rdv : la mise en place

Votre carton de rendez-vous

Élément de votre prise en charge, il comporte votre identité et permet à l'équipe soignante d'appliquer les mesures d'identité-vigilance. Il vous est personnel et vous informe des rendez-vous correspondant à votre traitement.

Il permet de signaler votre arrivée aux manipulateurs pour vos séances de traitement, et par conséquent il est indispensable à chaque rendez-vous.

Afin de vous offrir une prise en charge optimale, pensez à nous signaler tout autre rendez-vous (chimio, consultations...) ou obligation le plus tôt possible.

Nos plannings étant établis au minimum une semaine à l'avance, toute demande de dernière minute ne pourra pas forcément être honorée.



La mise en place (ou vérification sous appareil)

La mise en place est une des étapes de vérification avant le début du traitement. Elle est réalisée sous l'appareil de traitement.

Les manipulateurs vous installent dans la position de traitement (déterminée lors du scanner dosimétrique) et placent les différents champs d'irradiation définis par l'étude dosimétrique de votre dossier, validés par un médecin et un physicien.

Il est important, lors de cette étape, et malgré sa durée parfois un peu longue, de conserver cette position. Vos mouvements respiratoires sont pris en compte grâce au scanner dosimétrique et vous n'avez donc pas besoin de retenir votre respiration, ni pendant cette mise en place, ni pendant vos séances de traitement.

Le contrôle par imagerie

Réalisé lors de la mise en place sous l'appareil de traitement, ce contrôle est une image radiologique de vos futurs faisceaux de traitement en simulation réelle.

Totalement INDOLORE sa durée peut varier de 15 à 40 minutes en fonction des différentes vérifications à effectuer.

Les images obtenues à partir de ce contrôle sont vérifiées par votre médecin radiothérapeute.

Ce dernier valide les clichés (étape médico-légale), donnant ainsi son accord pour commencer votre traitement.

Les manipulateurs vous remettent vos prochains RDV : les séances de traitement

À savoir

Pour des raisons diverses et indépendantes de notre volonté votre temps d'attente peut parfois être prolongé (urgences, traitement de chimiothérapie à organiser en même temps que la radiothérapie, retards éventuels des autres patients, panne de machine...). Nous essayerons malgré tout, et dans la mesure du possible, de respecter vos horaires de traitement.

Durant votre passage dans notre service, vous serez éventuellement amené à rencontrer des étudiants. Qu'ils soient étudiants en médecine, en physique ou étudiants manipulateurs, ils sont avec nous pour apprendre leur futur métier.

Leur intervention, lorsqu'elle a lieu, est encadrée et sous le contrôle d'un médecin ou d'un manipulateur diplômé.

Votre traitement

Les séances de traitement, tout comme la mise en place, ont lieu sous l'appareil de traitement.

Celui-ci est vérifié tous les jours, avant le début des traitements, par un physicien médical, qui s'assure de son bon fonctionnement.

Pendant toute la durée de votre séance, vous êtes sous surveillance.

En effet, et même si l'équipe de manipulateurs n'est pas avec vous lorsque l'appareil est en marche, des interphones et des caméras vidéo leur permettent de vous observer et de communiquer avec vous, si besoin.

Nous vous demanderons, pour des raisons d'identité-vigilance, de bien vouloir vérifier votre identité sur l'écran, lorsque vous entrez dans la salle de traitement.

Le déroulement d'une séance

Vous êtes accueilli et mis en cabine par l'équipe de manipulateurs. Ce sont eux qui vont vous installer dans la position optimale pour votre traitement (déterminée lors du scanner dosimétrique).

Cette position sera vérifiée par de nouveaux clichés, comme lors de la mise en place.

La séance, pendant laquelle vous pouvez respirer librement, est **totale**ment INDOLORE et dure entre 10 et 15 minutes selon la zone à irradier.

Une consultation avec votre radiothérapeute sera organisée une fois par semaine. C'est à cette occasion, que vous pourrez, si vous le souhaitez poser vos questions, et faire le point avec votre médecin.

IL EST IMPORTANT DE NE PAS BOUGER PENDANT VOTRE SÉANCE DE TRAITEMENT

Les consultations hebdomadaires

La consultation avec le médecin radiothérapeute a lieu après votre séance de traitement (sauf indication contraire), et se déroule dans un bureau situé à côté des postes de traitement. **Prévoyez de passer plus de temps dans nos locaux ce jour-là.**

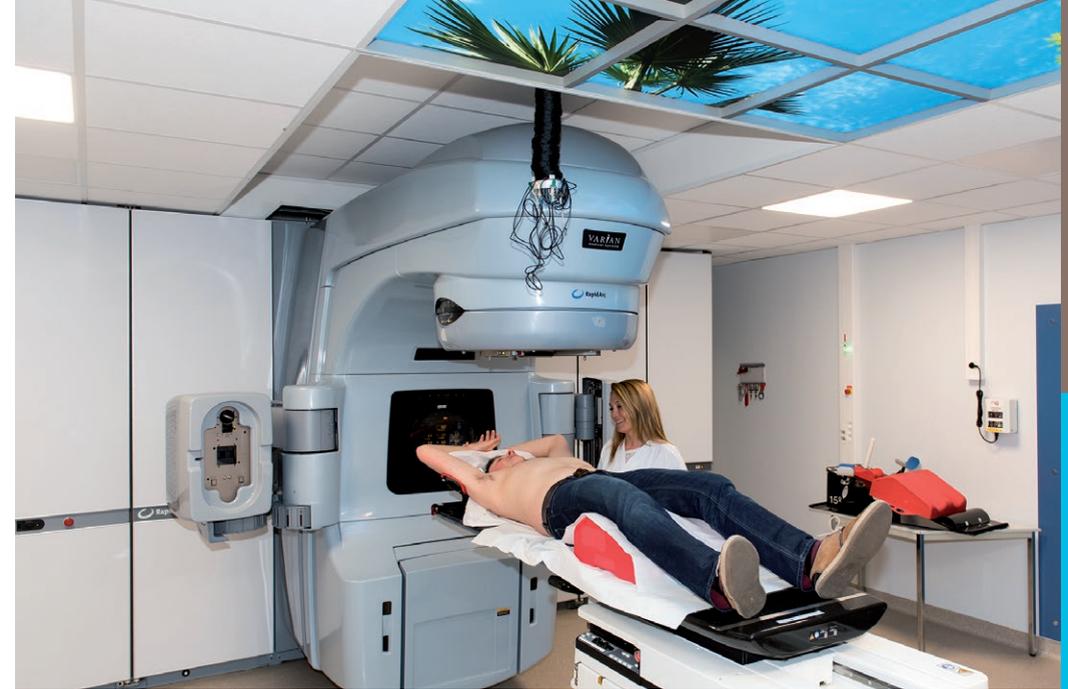
N'hésitez pas à poser, au médecin, toutes les questions qui vous préoccupent ou lui signaler toute modification de vos traitements médicamenteux ou autres événements.

Précautions à prendre

Pendant le traitement, des réactions cutanées et localisées peuvent apparaître.

Elles sont très différentes selon les personnes et la zone traitée.

Dans tous les cas, elles doivent être signalées.



Après le traitement

Lorsque l'ensemble des séances de traitement prescrites par le médecin radiothérapeute seront terminées, **vous serez suivi grâce à des consultations**, soit avec votre oncologue, soit avec votre radiothérapeute ou en alternance.

À cette occasion, des examens seront prescrits permettant un suivi régulier.

Quelques conseils :

- Mettre des vêtements en coton**
(éviter si possible toutes les matières synthétiques irritantes)
- Se laver avec un savon doux**
(au pH neutre et sans parfum type « savon de Marseille »)
- Ne pas irriter la peau**
(soleil, application de produits alcoolisés: parfum, déodorants)
- Ne rien mettre sur la peau dans les 3h précédant la séance**
(pas de crème hydratante qui laisse un film gras sur la peau)



► **La séance de radiothérapie est-elle douloureuse ?**

Non, vous ne sentez rien pendant votre séance.

► **Les rayons, ça fatigue ?**

La radiothérapie peut effectivement générer un peu de fatigue. L'accumulation des séances, des trajets ou des éventuels autres traitements contribuent à vous fatiguer. Il est cependant, dans la plupart des cas, tout à fait possible de maintenir une activité physique des plus normales tout au long de votre traitement.

► **Quels produits pour ma peau pendant les rayons ?**

La peau de la zone irradiée étant fragilisée pendant la radiothérapie, il est conseillé de laver cette zone avec des savons neutres type « savon de Marseille » (sans parfum, à pH neutre). Ne pas frotter la zone traitée, elle est sensible. Privilégiez les vêtements en matières naturelles (coton). N'appliquez ni parfum, ni déodorant, ni talc sur la zone traitée.

► **Dois-je suivre un régime alimentaire particulier pendant les rayons ?**

Une alimentation variée, saine et équilibrée participe à votre bonne santé, il est donc nécessaire de la préserver. Pendant les rayons et en fonction de la zone irradiée ainsi que des éventuels effets indésirables on vous demandera d'adapter votre alimentation : alimentation mixée en cas de difficultés à avaler, alimentation riche en fibres en cas de constipation ou bien riche en féculents en cas de diarrhée.

► **Faut-il enlever les bijoux lors du traitement ?**

Seule la zone à irradier doit être dénudée, par conséquent, et selon votre traitement, il vous sera éventuellement demandé de retirer vos bijoux. En revanche, nous vous demanderons de bien vouloir laisser en cabine vos téléphones portables et appareils auditifs qui pourraient être endommagés par l'accélérateur.

► **Vais-je perdre mes cheveux ?**

Non, sauf si ces derniers se situent dans la zone irradiée (traitement de la boîte crânienne).

► **Dois-je fermer les yeux pendant les séances de traitements ?**

Il n'y a pas de danger pour vos yeux. Vous pouvez les fermer ou les garder ouverts, cela n'impactera en rien votre traitement.



► **Puis-je conduire ?**

Si votre état de santé vous permettait de conduire avant la radiothérapie, et sans contre-indication médicamenteuse (antidouleurs ou autre), il vous est tout à fait possible de continuer de vous déplacer avec votre véhicule durant le traitement.

► **Les effets secondaires indésirables du traitement sont-ils définitifs ?**

Il existe deux types d'effets secondaires : aigus et tardifs.

Les effets secondaires aigus, ont lieu pendant les séances de traitement et varient en fonction de la zone irradiée (rougeur de la peau, irritation digestive, difficultés à avaler...). Ces réactions sont transitoires et se résorbent en quelques semaines après la fin du traitement.

Des réactions tardives sont possibles et peuvent survenir plusieurs mois, voire plusieurs années après la fin de la radiothérapie. Elles seront à évoquer avec votre médecin au cours des différentes consultations de suivi. Elles font l'objet d'une attention méticuleuse pendant l'étude dosimétrique afin de les éviter.

► **Dois-je venir à jeun ?**

Non, que ce soit pour le scanner dosimétrique ou pour les séances de traitement vous n'avez pas besoin d'être à jeun. Sauf spécification contraire de notre part.

► **Vais-je garder les marques que l'on a dessinées sur ma peau ?**

Lors du scanner dosimétrique (centrage) des repères au feutre protégés par un film plastique vous seront faits sur la peau. Ils permettent aux manipulatrices de vous repositionner de façon minutieuse lors de la mise en place et pendant toute la durée de votre traitement. Il faut donc, sauf indication contraire, essayer de les préserver au maximum, en évitant de prendre des bains ou de les frotter.

Au cours du traitement et après vérification, ces repères peuvent être marqués de façon définitive sur votre peau à l'aide de points de tatouage très discrets (ressemblant à des grains de beauté) et ainsi faciliter le travail des manipulatrices tout en améliorant votre confort pendant la durée du traitement. Si vous ne désirez pas des points de tatouage, pensez à le signaler dès le centrage.

Cas particulier : lors du scanner dosimétrique pour un cancer du sein, le point de tatouage nous servant de référence pour votre positionnement sera fait dès cette étape. C'est à la mise en place que des repères aux feutres vous seront faits, pour être tatoués par la suite au cours du traitement.

L'hôpital vous soigne, les associations vous accompagnent



CONTACT

La Maison des usagers est située dans le hall du bâtiment Madeleine Brès

📞 01 34 23 11 08

✉️ maison.usagers@ch-argenteuil.fr

Des associations sont à votre disposition à la Maison des usagers de l'hôpital. Merci de vous renseigner par téléphone ou par mail pour connaître les horaires et jours de permanence.

Le service de radiothérapie en vidéo



Découvrez notre **vidéo de présentation du service de radiothérapie** réalisée avec l'équipe à votre intention.



Pour visionner la vidéo, flashez ce code



<https://youtu.be/6WVUJY5eKVA>



En radiothérapie à l'hôpital : qui fait quoi ?

- ▶ Nos **secrétaires** vous accueillent et vous renseignent quant à votre prise en charge administrative. Elles gèrent votre dossier médical.
- ▶ Nos **médecins radiothérapeutes** vous reçoivent et vous renseignent quant à votre maladie, son traitement, et vous délivrent ordonnances ou autres documents si besoin. Ils peuvent également, sous certaines conditions, établir une prescription médicale de transport. Ils sont responsables de votre traitement.
- ▶ Nos **physiciens et dosimétristes**, que vous n'êtes pas amené à rencontrer, effectuent tous les calculs nécessaires à votre traitement et assurent le bon fonctionnement de nos machines. Ils sont responsables de la qualité et de la sécurité de votre traitement.
- ▶ Nos **manipulateurs** vous prennent en charge tout au long de votre traitement ; ce sont eux que vous voyez au quotidien. Ils vous installent en position de traitement et effectuent, par délégation médicale, votre séance de radiothérapie.
- ▶ Le **cadre de santé**, présent dans notre service, gère le personnel et peut, si besoin, vous rencontrer en cas de problème relationnel ou organisationnel avec l'équipe.
- ▶ L'**aide-soignant**, présent lors de vos consultations hebdomadaires, est en contact direct avec vous pour vous assister dans le service, vous orienter, vous aider au déshabillage/rhabillage.
- ▶ Notre **agent hospitalier** assure la propreté de nos locaux. Présent bien avant l'ouverture du service, vous ne serez que très peu amené à le rencontrer.

Transports sanitaires

L'Assurance maladie prévoit la prise en charge des transports en cas d'incapacité ou de déficience en lien avec une Affection de Longue Durée (ALD).

Elle ne peut vous être prescrite par votre médecin radiothérapeute que si votre état le justifie (décret du 10 mars 2011). C'est lui qui jugera du mode le plus adapté: véhicule personnel, VSL, taxi conventionné ou ambulance.

Transports en commun ou utilisation du véhicule personnel peuvent aussi être remboursés.

Ce transport ne peut pas être prescrit le jour même de la séance (prescription d'une séance à l'autre).

La liste des sociétés de transports du département est consultable à l'accueil du service.

Le rappel de votre taxi ou de votre ambulance est de votre ressort.



Le service de radiothérapie
se situe au -1 du bâtiment
Madeleine Brès



CONTACT

Accueil radiothérapie : 01 34 23 23 65

Email: radiotherapie@ch-argenteuil.fr

Standard : 01 34 23 24 25

Consultation d'annonce : 01 34 23 11 49

Service d'oncologie : 01 34 23 23 64

HDJ d'oncologie : 01 34 23 29 98